



Le 27 novembre 2020
À Chevreuse,

A l'attention des licencié(e)s des catégories U6 à U18 du FC VALLÉE 78,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement mise en place au sein du pays, de nouvelles consignes viennent d'être prononcées par le gouvernement.

Le Ministère des sports a alors validé la reprise du football pour les catégories regroupant des joueurs mineurs. De ce fait ces catégories sont autorisées à reprendre les entraînements.

Ainsi, le Comité Directeur prend acte de ces décisions et valide la reprise des séances pour ces catégories aux horaires habituels, à compter du lundi 30 novembre 2020.

Ces rendez-vous se feront dans le respect le plus STRICT des consignes sanitaires imposées par le gouvernement :

- Les vestiaires ne seront pas disponibles. Les parents sont donc chargés d'accompagner leurs enfants à l'entrée des installations et de venir les récupérer à la fin des séances.
- Aucun parent ne sera admis sur le terrain qui sera strictement réservé aux éducateurs et joueurs. Tous parents souhaitant assister à l'entraînement derrière la main courante devra être masqué.
- Désinfection des mains à l'arrivée sur le terrain (le club s'engage à fournir le gel hydro-alcoolique).
- Application des gestes barrières.
- Manipulation du matériel réservée exclusivement aux éducateurs.
- Chaque joueur est chargé de ramener sa propre gourde (reconnaissable).
- Pas d'opposition pendant l'entraînement, ni de rencontres inter-clubs le week-end.

Enfin, nous vous rappelons l'importance de bien remplir l'attestation de déplacement dérogatoire (disponible sur le site du ministère de l'intérieur) pour venir aux entraînements.

Sportivement,

Les membres du Comité Directeur du FC VALLÉE 78.